Envoyé en préfecture le 11/06/2025
Reçu en préfecture le 11/06/2025
Publié le 11/06/2025
ID : 071-257103341-20250603-2025_17-DE

| | | |
|---|---|---|
| SMET71 | **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE TRAITEMENT DES DECHETS** | Réf. : NS 1.1<br>PM : 1<br>Version : 1<br>Màj : 22/09/2020<br>Page : 1/1 |

# SEANCE DU 03 JUIN 2025

# Délibération n° 2025/17

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

Membres en exercice : 50 — Nombre de votants : 32
Présents à la séance : 27 — Date de la convocation : 27 mai 2025

Secrétaire de séance : Stéphane GROS

Le trois juin deux mille vingt-cinq, à 17h, les membres du comité syndical du SMET 71, convoqués par M. Dominique JUILLOT, président, se sont réunis au SMET 71, Route de Lessard Lieu-dit sur les Bois à Chagny, sous sa présidence.

***Etaient présents*** : MM. Dominique JUILLOT, Joël DEMULE, Paul THEBAULT, Claude MENELLA, Mme Sylvie TRAPON, MM. Jean-Pierre GIRARDEAU, Pierre RAGEOT, Robert CASENOVE, Gilles JONDET, Xavier COSTE, Jean-Noël MORY, Christian CLERC, Stéphane GROS, Didier FICHET, Laurent PARADIS, François de TRUCHY, Bernard NIQUET, Jean-Pierre CHERVIER, René VARIN, Alexandre DUPARAY, Mme Peggy GABORIT, MM. Marc MONNOT, Philippe CHARLES DE LA BROUSSE, Pascal LABARDE, Jean-François JAUNET, Philippe PIGEAU, Noël VALETTE.

***Excusés ayant donné pouvoir*** :
M. Vincent FAGUET, ayant donné pouvoir à M. Gilles GONDET
M. Bernard DESPLAT, ayant donné pouvoir à M. Robert CASNOVE
M. Michel BOULEY, ayant donné pouvoir à M. Xavier COSTE
M. Eric BLANC, ayant donné pouvoir à M. Stéphane GROS
M. Franck SERRAND, ayant donné pouvoir à M. Christian CLERC

***Excusés*** : MM. Landry LEONARD, Michel LEFER, Marc LABULLE, Guillaume THIEBAUT, Mme Catherine AMIOT, MM. Armando De ABREU, Christophe DUMONT, Mmes Evelyne COUILLEROT, Marie-Claude JARROT,

***Absent*** : MM. Patrick BUHOT, Romain PITTET, Mme Françoise LARGE, MM. Julien GANDREY, Alain FAVERIAL, Sébastien LAURENT, Mmes Gaëlle SAINT-HILARY, Christiane MACE DE GASTINES, M. David MARTI.

**********

Le Service de Gestion et de Contrôle (SGC) de Chalon sur Saône a transmis le compte de gestion pour l'exercice 2024.

Envoyé en préfecture le 11/06/2025
Reçu en préfecture le 11/06/2025
Publié le 11/06/2025
ID : 071-257103341-20250603-2025_17-DE

Les résultats sont conformes au compte administratif 2024.

- Excédent de clôture de la section d'investissement : 2 129 466,16 €
- Excédent de clôture de la section de fonctionnement : 1 919 227,25 €
- Excédent global de clôture (hors restes à réaliser) : 4 048 693,41 €

Les restes à réaliser qui n'apparaissent pas au compte de gestion dégagent un déficit de 1 096 020 €. L'excédent disponible pour 2025 ressort donc à **2 952 673,41 €**

## *DECISION*

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**
**LE COMITE SYNDICAL, A L'UNANIMITE :**

- Approuve le compte de gestion 2024.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme,

Le président,

**Dominique JUILLOT**